

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1984-1985

Annexe au procès-verbal de la séance du 19 juin 1985

RAPPORT ⁽¹⁾

FAIT

*au nom de la commission mixte paritaire (2) chargée de proposer un
texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi
portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.*

Par M. Maurice BLIN,

Sénateur.

Rapporteur général.

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée nationale par M. Christian Pierret, député, sous le numéro 2797.

(2) Cette Commission est composée de MM. Edouard Bonnefous, sénateur, président ; Christian Goux, député, vice-président ; Maurice Blin, sénateur, et Christian Pierret, député, rapporteurs.

Membres titulaires : MM. Edmond Alphonandery, Parfait Jans, Dominique Taddei, Georges Tranchant, Hervé Vouillot, députés ; MM. Etienne Dailly, Geoffroy de Montalembert, Jacques Descours Desacres, Tony Larue, Henri Duffaut, sénateurs.

Membres suppléants : MM. Jean-Jacques Benetière, Maurice Pourchon, François Mortelette, Alain Rodet, Michel Cointat, Dominique Frelaut, Adrien Zeller, députés ; MM. Maurice Schumann, René Monory, Christian Poncelet, Yves Durand, Louis Perrein, André Fosset, Pierre Gamboa, sénateurs.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 1^{re} lecture : 2653, 2684 et in-8° 788.
2^e lecture : 2791.

Sénat : 309, 339, 348 et in-8° 124 (1984-1985).

Politique économique et sociale.

MESDAMES, MESSIEURS,

Par lettre en date du 14 juin 1985, M. le Premier ministre a fait connaître à M. le Président du Sénat et à M. le Président de l'Assemblée nationale que, conformément à l'article 45, alinéa 2, de la Constitution, il avait décidé de provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.

L'Assemblée nationale et le Sénat ont désigné :

— *Membres titulaires* :

Pour l'Assemblée nationale :

MM. Christian Goux, Christian Pierret, Edmond Alphandery, Parfait Jans, Dominique Taddei, Georges Tranchant, Hervé Vouillot, *députés*.

Pour le Sénat :

MM. Edouard Bonnefous, Maurice Blin, Etienne Dailly, Geoffroy de Montalembert, Jacques Descours Desacres, Tony Larue, Henri Duffaut, *sénateurs*.

— *Membres suppléants* :

Pour l'Assemblée nationale :

MM. Jean-Jacques Benetière, Maurice Pourchon, François Mortellet, Alain Rodet, Michel Cointat, Dominique Frelaut, Adrien Zeller, *députés*.

Pour le Sénat :

MM. Maurice Schumann, René Monory, Christian Poncelet, Yves Durand, Louis Perrein, André Fosset, Pierre Gamboa, *sénateurs*.

La commission s'est réunie le 19 juin 1985 au Palais du Luxembourg.

Elle a désigné :

M. Edouard Bonnefous, en qualité de président et M. Christian Goux, en qualité de vice-président.

Les rapporteurs généraux, MM. Pierret et Blin, ont été nommés rapporteurs respectivement pour l'Assemblée nationale et le Sénat.

A l'issue de l'examen en première lecture par chacune des assemblées, trente-trois articles restaient en discussion.

Au terme de l'examen des articles auquel elle a procédé, la commission mixte paritaire, bien qu'elle ait enregistré un accord sur la plupart des dispositions, a constaté qu'aucun texte d'ensemble n'était susceptible de recueillir l'assentiment de la majorité de ses membres et ne pouvait donc être proposé aux deux Assemblées.